Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Référence de la DRP: S_DAAG_113967



Avis n°030/25/SONEB/DG/DAAG/CCMP/PRMP/SPMP/SSP

Objet: Transport de produits chimiques et prestations de commissionnaire en douanes, en accord-cadre d'un an à bons de commande (relance)

- 1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics version n°4 de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 août 2025.
- 2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son Budget et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au transport de produits, dont essentiellement des produits chimiques avec ou sans les formalités de transit ainsi qu'aux prestations pour le dédouanement de matériels hydrauliques importés, en accord-cadre d'un an, à bons de commande.
- 3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le transport et le dédouanement de produits, en accord-cadre d'un an, à bons de commande.

Le marché est en lot unique et aucune variante ne sera prise en considération.

Ces produits transportés sont à dépoter au magasin central de la SONEB sis à Akpakpa ou au laboratoire de la SONEB sis à Vèdoko dans un délai d'une (01) semaine au moins et de deux (02) semaines au plus.

- 4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) Pour les anciennes entreprises :
 - Exigences technique et expérience :
 - Être un commissionnaire en douane agrée ou un transporteur, justifié par le Registre de commerce ou les statuts;
 - Avoir effectivement exécuté en tant que commissionnaire en douane agrée ou transporteur, ou sous-traitant au moins un (01) marché de transport ou de dédouanement de marchandise d'une valeur de quinze millions (15.000.000) FCFA HT au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) et de l'année en cours;

Seules, seront prises en compte, les références justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin de prestations similaires accompagnés des pages de garde, de signature et celle portant le montant des contrats y afférents signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou des procès-verbaux de réception des marchés similaires.

Exigences financières :

O Soumission des états financiers certifiés pour les années 2022, 2023 et 2024 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2;

BON A LANCER

- Avoir réalisé un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des années 2022, 2023 et 2024 égal au moins à trente millions (30.000.000) Francs CFA.
- Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de deux millions cinq cent mille (2.500.000) FCFA au moins.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois (3) années d'existence :

- Exigences technique et expérience :
 - Être un commissionnaire en douane agrée ou un transporteur, justifié par le Registre de commerce ou les statuts;
 - o fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (niveau BAC+3 en Transport et logistique ou équivalent ayant 5 ans minimum d'expérience globale et ayant géré au moins un (01) marché similaire d'une valeur de quinze millions (15.000.000) FCFA HT au cours des 5 dernières années (2020 à 2024) et de l'année en cours ;

On entend par marché similaire, les marchés de transport et/ou de dédouanement de marchandises.

Les qualifications du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae et copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

• Exigences financières :

o disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de trois deux millions cinq cent mille (2.500.000) FCFA au moins.

o fournir la preuve (attestation et tableau de garanties) de l'assurance des risques professionnels (**responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum de trente-trois millions (33.000.000) FCFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

- 5. Le délai d'exécution du marché est d'un (01) an et le délai d'exécution de chaque bon de commande est d'une (01) semaine au moins et de deux (02) semaines au plus.

 BON A LANCER
- 6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, <u>prmp@soneb.bj</u>, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1^{er} étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

- 10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes le même jour, en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du rez-de-chaussée de la Direction Générale de la SONEB à 10 heures.
- 11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent mille (300.000) FCFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 1 2 NOV 2025

Personne responsable des marchés publics